



FSU Guadeloupe

BP 82 97005 Pointe-à-Pitre Messageries CEDEX

FSU971@FSU.fr

0690 333 662

Monsieur le Président de la République,
Mesdames et Messieurs les élus de la République,

Pointe-à-Pitre, le 22 mai 2017

Objet : Lettre ouverte de la FSU Guadeloupe au Président et aux élus de la République

Monsieur le Président de la République,
Mesdames et Messieurs les élus de la République,

La situation dans les établissements scolaires en Guadeloupe ne cesse de se dégrader et les suppressions de postes ininterrompues dans notre académie (111 depuis 5 ans, 467 depuis dix ans) alors même que des postes sont créés partout dans les autres académies (même celles qui perdent des effectifs) ne cessent de générer chaque année une situation conflictuelle avec de nombreuses grèves d'établissements auxquelles Monsieur le Recteur ne répond plus.

Cette situation est amenée à se renouveler puisqu'aucune perspective de changement n'est envisagée et que les propositions que vous faites dans votre programme (92 écoles prioritaires avec des effectifs de 12 élèves en CP et CE1) ne sont pas de nature à changer les choses.

Nous vous proposons, Monsieur le Président de la République, Mesdames et messieurs les élus de la République, de vous éclairer sur les raisons de ces mobilisations de nos collègues.

Premièrement, notre académie présente des indicateurs sociaux économiques entre 2 et 3 fois plus mauvais que ceux de la Seine Saint Denis.

Des données socio économiques plus mauvaises que celles de la Seine Saint Denis							
	% Chômage -25 ans	% Chômage 15-65 ans	Taux (°/0000)d'homides	% Familles monoparentales	PIB par hab	Revenu de réf.	Taux (‰) RSA
Martinique	45	18	4,2	54	23200	17638	182
Guadeloupe	47	24	8	51	19002	16553	187,9
Val d'Oise	8	9,9	1,1	22,9	25765	27417	51,2
Seine Saint Denis	14,1	12,8	1,98	28	27420	21213	55,2
France	24,8	9,7	0,6	22,7	30364	20782	37,8

Deuxièmement, notre académie présente des résultats scolaires en réalité eux-aussi bien inférieurs à ceux de la France Hexagonale.

En effet, bien que les indicateurs internes à l'éducation nationale placent notre académie dans les meilleures places nationales (Baccalauréat et Brevet), les enquêtes externes brossent un tout autre constat malheureusement bien plus conforme à la vision des enseignants et aux moyens accordés par la nation à notre académie.

En effet, selon les tests nationaux effectués sur tous les jeunes de 17 ans lors des Journées de Défense et du Citoyen, **un Guadeloupéen sur 3 (30,9%) ne comprend pas ce qu'il lit.**

Cette enquête est confirmée par les résultats en 1ère année de l'Université des Antilles qui, quelque soit la filière générale, sont 10% inférieurs à la moyenne nationale.

Ce décalage entre données internes et externes à l'éducation nationale est permis, comme notre organisation le dénonce depuis longtemps, par des sujets du Baccalauréat et du brevet maintenus pour notre académie volontairement différents de ceux de l'hexagone.

Cette action de désinformation est complétée, lors des examens, par les pressions exercées sur les correcteurs par leurs hiérarchies pour noter de manière plus que bienveillante.

Si 3 fois plus de jeunes de 17 ans ne comprennent pas ce qu'ils lisent, comment notre académie peut-elle obtenir les mêmes résultats que la moyenne nationale ?			
	% 17 ans ne comprenant pas ce qu'ils lisent (JDC)	DNB 2016 (%)	Bac 2016 (%)
Martinique	31,1	86,74	87,6
Guadeloupe	30,9	85,1	88,9
Val d'Oise	9,4	84,81	
Seine Saint Denis	12,7	79,86	
France	9,6	86,3	88,5

Troisièmement, notre territoire reçoit, en proportion de ses difficultés, des moyens très inférieurs à ce que peuvent recevoir des territoires moins en difficulté.

La politique de la ville et l'éducation prioritaire touchent, en proportion de la population totale de chaque territoire, 3 fois moins de population en Guadeloupe qu'en Seine Saint Denis malgré des indicateurs socio économiques 2 à 3 fois plus mauvais et des difficultés de lecture 3 fois plus fortes.

Une intervention de l'état dans l'éducation dérisoire au regard des difficultés de notre académie		
	% de population en QPV	% de collégiens en Éducation prioritaire
Martinique	7,16	45,54
Guadeloupe	14,71	28,14
Val d'Oise	17,59	32,52
Seine Saint Denis	38,77	83,2
France	8,26	

Les conditions de travail des enseignants et donc de leurs élèves sont plus mauvaises que dans les autres académies bien que les données socio économiques et les résultats des élèves soient plus mauvais.

La précarité y est plus grande et donc la formation moins importante mais aussi la charge de travail plus grande malgré des élèves plus en difficulté face auxquels il faudrait placer un encadrement plus stable, mieux formé et aux conditions de travail améliorées. La logique, l'empirisme pédagogique et les études scientifiques sont formelles sur ce point.

	Guad.	France	270 postes d'enseignants titulaires à créer pour rejoindre le taux d'encadrement national
<u>Taux d'enseignants contractuels</u> <ul style="list-style-type: none"> ● 515 enseignants contractuels ● 3570 enseignants titulaires 	12,52%	5,9% (Données DEP)	

	Guad.	Légal	219 postes d'enseignants titulaires à créer pour rejoindre le taux légal
<u>Taux d'heures supplémentaires</u> <ul style="list-style-type: none"> ● 7622 Heures supplément. ● 62398 Heures postes 	10,89%	5,23%	

Quatrièmement, les collectivités territoriales de rattachement des établissements scolaires (communes, Conseil départemental, conseil régional, COM) peinent à offrir les moyens décents de fonctionnement à notre système scolaire.

Le nombre d'établissements de plus de 800 élèves, le manque de salles et leur exigüité, le manque de climatisation par plus de 30°C, le manque d'internats pour accueillir les lycéens dans les filières professionnelles, techniques ou générales éloignées de chez eux, l'insalubrité et le manque d'ergonomie de certaines salles et installations sportives, les amplitudes horaires des élèves générées par un ramassage scolaire trop souvent inadapté ne créent absolument pas les conditions propices à la réussite de tous les élèves et surtout des plus fragiles.

Les budgets de ces collectivités locales sont grevés par le manque chronique et historique d'investissement de l'état dans l'entretien et la création de toutes les infrastructures mais aussi par une dette sociale générée par notre système éducatif qui livre sur le marché du travail pour chaque classe d'âge un tiers de jeunes non lecteurs et donc inadaptés à un marché du travail où le haut niveau d'éducation reste le meilleur gage d'embauchabilité.

A la lumière de ces éclairages, vous comprendrez, Monsieur le Président de la République, Mesdames et Messieurs les élus de la République que l'effort consenti par le programme de "La république en Marche" - 90 écoles en éducation prioritaire là où il en faudrait 320 - paraît bien dérisoire au regard de l'ampleur des moyens à mobiliser pour faire enfin entrer pleinement notre territoire dans la République.

Si la devise de notre République est belle et bien Liberté, Egalité et Fraternité, les Guadeloupéens attendent depuis longtemps qu'elle soit effective y compris sur les territoires ultrapériphériques de la République.

La liberté d'entreprendre, de travailler, de subvenir aux besoins de sa famille, de participer à la vie de la cité, de lire, d'écrire, de se soigner, de se former, de se cultiver ne peut s'envisager pour un territoire comme le nôtre, si longtemps abandonné, sans une nécessaire solidarité nationale induite par les valeurs d'égalité, de fraternité de notre pacte républicain.

Or ces valeurs sont depuis trop longtemps piétinées pour la Guadeloupe et trop souvent réduites à des déclarations vides de substances comme la loi sur l'égalité réelle du gouvernement précédent qui a toujours de la peine à être financée et n'a apporté aujourd'hui rien de concret.

La FSU Guadeloupe vous transmet par conséquent, Monsieur le Président de la République, Mesdames et Messieurs les élus de la République, ses revendications pour un plan de rattrapage pour l'éducation visant une réelle équité entre les territoires :

- 1- La création immédiate de 489 enseignants dans le second degré pour ramener qualitativement et quantitativement au niveau national le taux d'encadrement pour les élèves en Guadeloupe
 - a. 270 postes pour réduire la précarité des enseignants (contractuels) et donc le nombre d'enseignants non formés au métier.
 - b. 219 enseignants pour rétablir les conditions de travail des enseignants et donc de réussite des élèves.
- 2- L'utilisation immédiate de tous les moyens d'enseignants dans le primaire en réaffectant les 54 postes mis en réserve par le rectorat.
- 3- Le classement en Éducation prioritaire renforcée (REP +) de l'ensemble l'académie afin de faire face à l'ensemble des difficultés.
- 4- Le recrutement dans le cadre de la mise en REP+ de toute l'académie d'au moins 250 enseignants de primaire pour chaque école de Guadeloupe non pourvue par le plan plus de maîtres que de classes.
- 5- La remise à plat des rythmes scolaires.
- 6- La création d'un internat dans chaque lycée général, technologique et/ou professionnel avec des filières orphelines ou plaçant de nombreux lycéens à des distances déraisonnables pour effectuer le trajet tous les jours.

- 7- La climatisation des salles de classe pour que les enseignants et leurs élèves aient les mêmes conditions de température au travail que tous les autres travailleurs de Guadeloupe et de France (Climatisation = chauffage).
- 8- La création de 3 à 4 collèges pour diminuer la taille des établissements.
- 9- La réhabilitation de 15 collèges qui pour certains sont dans des algeco depuis 20 ans et très souvent non antisismiques ou en zone de submersion.
- 10- La création d'espaces de pratiques sportives dans les établissements conformément aux recommandations de la DGESCO pour palier au manque chronique d'installations sportives (3⁰/00 habitants en Guadeloupe contre 5⁰/00 dans l'hexagone soit un déficit de 800 installations) et à l'épidémie d'obésité que connaît notre territoire (23% en Guadeloupe contre 15% dans l'hexagone).

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, Mesdames et Messieurs les élus de la République, à notre profond attachement au service public d'Éducation.

Pour la FSU Guadeloupe
Eddy SEGUR
Secrétaire Général



Copie transmise à tous les candidats aux législatives,
à tous les citoyens, parents, enseignants, journalistes et élus.